CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E86016** **VALABLE JUSQU'AU** **13/04/2027**

ÉDITÉ LE 18/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/03/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : 350 063 301 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2102421

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 379018Y1247000/001 293001/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 379018Y1247000/001 293001/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : MAINTENANCE CHAUFFAGE PLOMBERIE

5 RUE AUGUSTE SIMON
94700 MAISONS-ALFORT

Téléphone : 01 45 18 05 65 **Fax :** 01 45 18 23 60

Portable : 06 62 11 62 68

Responsabilité légale :
PUISSET JEAN PAUL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : contacts@mcp94.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 972 153 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	7	16/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/02/2026 09:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E86016** **VALABLE JUSQU'AU** **13/04/2027**

ÉDITÉ LE **18/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/03/1989
Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : **350 063 301 00021**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 2102421

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 379018Y1247000/001 293001/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 379018Y1247000/001 293001/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **MAINTENANCE CHAUFFAGE PLOMBERIE**

5 RUE AUGUSTE SIMON
94700 MAISONS-ALFORT

Téléphone : 01 45 18 05 65 **Fax :** 01 45 18 23 60
Portable : 06 62 11 62 68

Site Internet :
E-mail : contacts@mcp94.com

Responsabilité légale :
PUISSET JEAN PAUL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	16/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/02/2026 09:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.